



# MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET SÉCURITÉ D'EMPLOI SÉANCES D'AFFECTATION – Août 2020 PERSONNEL DE SOUTIEN SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE

Le processus de sécurité d'emploi du secteur de l'adaptation scolaire nécessite une séance d'affectation pour le **personnel régulier** en adaptation scolaire.

À la suite de ce mouvement de personnel, les postes demeurés vacants seront offerts en séance d'affectation.

**Étant donné les mesures de la santé publique, nous avons modifié la façon de procéder. Le processus se fera par Teams ou téléphone. Lisez bien le présent communiqué jusqu'à la fin qui vous explique chaque étape.**

Veuillez prendre note que tous les documents sont déposés sur le site *Intranet* de la commission scolaire sous l'onglet « Service des ressources humaines – Personnel de soutien – Séance d'affectation », notamment la liste des personnes visées par ancienneté, la liste des postes vacants et un formulaire de procuration.

## **SÉANCE D'AFFECTATION – SÉCURITÉ D'EMPLOI – POUR LE PERSONNEL RÉGULIER**

Cette année, les séances d'affectation se dérouleront par l'application **Teams**. Vous serez invité préférentiellement à vous connecter à la rencontre (voir le fonctionnement plus bas) selon l'horaire suivant :

Séance d'affectation virtuelle TEAMS – Personnel RÉGULIER	
11 août 2020 à 10h 00	Technicien en éducation spécialisée
13 août 2020 à 10h 00	Préposé aux élèves handicapés

Si vous désirez faire une mutation, si votre poste est aboli ou si vous êtes susceptibles de vous faire déplacer selon le processus décrit dans la convention collective, vous devrez être présent.

Veuillez vérifier votre statut de séance déposé sur Intranet.

- Toutes les personnes régulières avec un statut séances « **Poste aboli** » et « **Convoqué** » doivent **obligatoirement** faire un choix à leur rang d'ancienneté.
- Les personnes avec le statut de séance « **Invité** » peuvent également choisir un des postes vacants ou un poste pouvant se libérer durant la séance d'affectation (mutation). **Toutefois, la présence des personnes ayant un statut « invité » n'est pas obligatoire.**

Nous vous conseillons de regarder la liste des postes vacants ainsi que des employés de votre séance. Cela vous permettra de savoir quel poste les personnes plus anciennes que vous, détiennent. Au moment où vous prendrez la parole certains postes libérés (par une personne plus ancienne) pourraient devenir disponibles.

## **Confirmation de présences - Sécurité d'emploi**

Veuillez confirmer votre présence **au plus tard le 2 août** en remplissant le formulaire suivant:

[Présence - Séances Adaptation scolaire](#)

## **SÉANCE D'AFFECTATION – POSTES VACANTS**

Ces séances d'affectations servent à combler les postes vacants demeurés vacants après les séances de la sécurité d'emploi.

Elles s'adressent au personnel **régulier des autres corps d'emploi qualifié** et au personnel **temporaire qualifié**.

Ces séances seront également faites de façon virtuelle. Les personnes devront se connecter sur Teams ou par téléphone (voir le fonctionnement plus bas).

Les personnes qui désirent postuler sur un de ces postes doivent posséder les qualifications requises et autres exigences demandées. Les documents doivent être déjà à votre dossier d'employé. Il est donc essentiel que vous confirmiez votre présence tel que requis, afin que nous puissions vérifier vos documents inclus à votre dossier.

Nous vous conseillons de consulter la liste des postes vacants déposée sur *Intranet* qui sera mise à jour après les séances d'affectation du 11 et du 13 août 2020.

<b>Séance d'affectation virtuelle TEAMS – Postes VACANTS</b>	
<b>17 août 2020 à 10h 00</b>	<b>Technicien en éducation spécialisée</b>
<b>17 août 2020 à 15h 00</b>	<b>Préposé aux élèves handicapés</b>

## **Confirmation de présence - Postes vacants**

Veuillez confirmer votre présence **au plus tard le 2 août** en remplissant le formulaire suivant:

[Présence - Séances Adaptation scolaire](#)

## **Fonctionnement des séances virtuelles TEAMS**

Cette année, les séances d'affectation se dérouleront par l'application Teams. Vous serez invité préférentiellement à vous connecter à la rencontre Teams ou par téléphone conférence selon l'horaire établi.

Après votre inscription, **un lien pour une rencontre Teams** vous sera envoyé par courriel afin que vous vous connectiez au moment déterminé pour votre séance. À l'heure précise de votre séance d'affectation, vous pourrez suivre la séance en direct grâce à ce lien.

Vous pourrez si vous le préférez, suivre la séance par téléphone conférence en composant le **(450) 924-3191** avec le **code PIN pour l'audioconférence 17781**.

Bon été!

Isabelle Chopin  
Conseillère en gestion de personnel  
Service des ressources humaines